

Exposé de M^{me} Rania El-Alloul

Vendredi, 27 Mars, 2015

Je tiens tout d'abord remercier mes concitoyens québécois et mes concitoyens canadiens pour le soutien et les encouragements qu'ils m'ont prodigués dès le début.

Je ne m'attendais pas du tout à vivre une telle expérience. Cela a été difficile et éprouvant, compte tenu des nombreuses questions soulevées de savoir si une femme pratiquante pouvait avoir accès à la justice au même titre que les autres.

Toutefois, ce que j'ai pu lire, entendre ou voir, et c'est là un grand motif d'espoir, était du plus grand soutien pour moi et pour mon droit de pratiquer ma religion en tant que Québécoise et Canadienne fière, sans oublier le droit de comparaître coiffée de mon foulard devant tout juge, dans n'importe quelle salle d'audience, tout comme quelqu'un d'autre a le droit de porter son turban ou sa kippa.

Nombreux sont les Canadiens et les Canadiennes de toute religion qui portent leurs vêtements religieux de façon toute naturelle lorsqu'ils prennent part aux activités dans la société; je ne suis que l'une de ces nombreuses personnes.

Aujourd'hui, je suis aussi très fière de mes garçons de m'avoir donné le courage de poursuivre cette démarche. Je veux qu'ils voient en leur mère une musulmane canadienne forte qui est fière de son pays et de ses croyances. Je tiens également à ce qu'ils sachent que nous n'avons pas à choisir entre les deux. Tous les jours nos lois protègent nos droits et notre liberté, tout en protégeant notre droit d'être qui nous sommes.

Je remercie MM. Julius Grey et Mathieu Bouchard d'avoir pris en charge cette affaire parce que c'est ce qu'il faut faire pour notre société. Les actions en justice qu'ils entreprennent servent à protéger tous nos droits et nos libertés – pas seulement les miens.

Merci.